

Le secteur minier et la problématique du développement local en République Démocratique du Congo

Jean-Michel KHUWA MABIALA¹, Jean NDIBU TSHIBASU² et Paul MAMPASI NGULU MA MUANDA³

¹Institut Supérieur Pédagogique (ISP), Boma, RDC

²Institut Supérieur de Statistique (ISS), Kinshasa, RDC

³Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM), Tshela, RDC

Date de réception : 01.10.2025 | Date d'acceptation : 12.10.2025 | Date de publication : 04.04.2026



Mots-clés

Secteur minier, Développement local, Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), Gouvernance, RDC

Résumé

Depuis l'indépendance dans les années 1960, le secteur minier constitue un pilier essentiel de l'économie de la République Démocratique du Congo (RDC), en raison de l'abondance de ses ressources naturelles. Cependant, malgré le volume de richesse créée par ce secteur, l'impact réel de l'exploitation minière sur le développement local demeure contrasté. Le présent article analyse les principales contraintes qui entravent la relation positive entre l'activité minière et l'amélioration des conditions de vie des communautés locales dans les zones à forte concentration minière. Il ressort des analyses documentaires que l'inadéquation observée entre l'activité minière et l'amélioration des conditions de vie des communautés locales est attribuable à plusieurs facteurs interconnectés : la mauvaise gouvernance locale, l'absence d'une redistribution équitable des revenus miniers, la faiblesse des institutions locales, la dégradation de l'environnement, les conflits entre populations locales et entreprises minières, une faible application des textes légaux (Code minier parfois ignoré ou mal appliqué, responsabilité sociétale des entreprises non contraignante), le manque d'emploi local qualifié ainsi que les limites des politiques publiques actuelles. À la lumière de ces résultats, l'article propose des recommandations visant à renforcer le lien entre l'exploitation minière et un développement local durable en RDC.

Keywords

Mining sector, Local development, Corporate social responsibility (CSR), Governance, DRC

Abstract

Since independence in the 1960s, the mining sector has been an essential pillar of the Democratic Republic of the Congo's (DRC) economy, due to its abundant natural resources. However, despite the volume of wealth created by this sector, the actual impact of mining on local development remains mixed. This article analyses the main constraints that hinder the positive relationship between mining activity and the improvement of living conditions of local communities in areas with high mining concentration. Documentary analysis reveals that the observed mismatch between mining activity and the improvement of living conditions of local communities can be attributed to several interconnected factors: poor local governance, lack of equitable redistribution of mining revenues, weak local institutions, environmental degradation, conflicts between local communities and mining companies, weak enforcement of legal texts (Mining Code sometimes ignored or poorly applied, non-binding corporate social responsibility), lack of qualified local employment, and limitations of current public policies. In light of these findings, the article proposes recommendations aimed at strengthening the link between mining and sustainable local development in the DRC.

INTRODUCTION

Le secteur minier est appelé secteur porteur de la croissance ; il permet d'améliorer le niveau du revenu national et de l'investissement. D'une manière générale, ce secteur occupe une place centrale dans la politique économique dans la mesure où il concourt au premier objectif qui est la croissance économique. Dans les pays industrialisés, la valeur ajoutée joue un rôle clé dans l'évaluation de la valeur de la production du secteur minier. Les produits miniers des pays en développement ne subissent quant à eux aucune transformation et sont destinés à l'exportation, servant principalement à l'échange pour des besoins de devises dans les finances publiques (Ministère des Mines, 2022).

Cependant, dans les pays en développement, la réalité semble très paradoxale tant au niveau de l'évaluation qu'au niveau des effets induits, notamment l'amélioration des conditions socio-économiques et du développement. Ce paradoxe a été largement documenté dans la littérature sous le concept de « malédiction des ressources naturelles » (natural resource curse), selon lequel les pays riches en ressources naturelles tendent paradoxalement à connaître une croissance économique plus lente et un développement moins inclusif que les pays moins dotés en ressources (Sachs & Warner, 2001, p. 828). Ce phénomène s'observe particulièrement en Afrique subsaharienne, où l'abondance des ressources extractives a souvent été associée à une gouvernance affaiblie, à la corruption et à des inégalités persistantes (Auty, 1993).

En République Démocratique du Congo, le secteur minier reste le secteur le plus pourvoyeur de revenus dans la balance commerciale en particulier et dans les finances publiques d'une manière générale. La RDC possède des ressources minérales extrêmement abondantes et diversifiées, cuivre, cobalt, diamant, or, coltan, etc., faisant du pays un acteur majeur sur le marché mondial des minerais stratégiques. Néanmoins, ce secteur reste buté à plusieurs contraintes structurelles : la modicité des investissements, l'insuffisance de l'expertise et de la qualification locales, et l'inadéquation dans l'affectation des ressources au réinvestissement pour l'amélioration de la valeur ajoutée.

Le problème du développement est une préoccupation non seulement pour l'ensemble des acteurs qui y sont engagés mais aussi et surtout pour les moyens mis en œuvre afin d'aboutir à cette finalité. Il convient de reconnaître qu'il existe souvent une inadéquation entre les ressources disponibles allouées au développement et les objectifs assignés. Cette étude se veut un cadre de réflexion tendant à analyser l'adéquation entre le niveau de développement des entités locales ayant une activité minière intense et l'ensemble des revenus y découlant affectés à cette fin.

De tout ce qui précède, notre propos dans cet article se résume autour du questionnement ci-après : quelles sont les principales contraintes qui entravent la planification et la réussite du développement local dans un environnement à forte concentration d'activités minières ?

Cette question centrale est accompagnée d'une interrogation secondaire : pourquoi le secteur minier ne contribue-t-il pas assez efficacement au développement socio-économique des entités locales, surtout dans les zones à forte concentration d'activités minières ?

En partant des questions soulevées dans la problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

1. La mauvaise affectation des ressources, l'inadéquation des programmes de développement et de protection de l'environnement, la corruption, le coulage des recettes et le manque d'objectivité constituent des contraintes majeures qui entravent la planification et la réussite du développement socio-économique dans un environnement à forte concentration d'activités minières.

2. Les recettes minières ne contribuent pas assez efficacement au développement socio-économique dans les entités locales à forte concentration d'activités minières en raison de : (a) l'inadéquation entre les coûts liés au développement et les objectifs socio-économiques inscrits dans le temps et dans l'espace ; (b) l'absence de politiques de développement inscrites dans la logique d'une programmation sectorielle ; (c) le manque de vision dans la priorisation des axes de développement et l'absence de traçabilité des recettes du secteur minier.

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Concepts fondamentaux

Secteur minier

L'économie minière, ou l'exploitation minière, désigne l'ensemble des activités liées à l'extraction des minéraux, des métaux et des combustibles fossiles du sol et du sous-sol. Ces activités sont essentielles pour l'économie mondiale car elles fournissent des matières premières à de nombreuses industries, mais également pour les économies prises individuellement car elles sont une source de création de richesses et d'accroissement de la valeur ajoutée. Le secteur minier remplit plusieurs missions fondamentales : l'approvisionnement en matières premières pour la fabrication des produits de consommation et des biens d'équipement ; la stimulation de la croissance économique en générant des revenus, des emplois et des investissements ; et le développement d'infrastructures telles que les routes,

les chemins de fer et les ports, bénéficiant non seulement à l'industrie minière mais aussi à d'autres secteurs.

Développement et sous-développement

La notion de développement est un phénomène très complexe qui possède plusieurs définitions. Selon Galbraith (1996, p. 124), le développement consiste à élargir les possibilités de réussite à ceux qui ont le désir d'échapper à l'équilibre de la pauvreté de masse ; le développement implique une hausse du bien-être social, des changements des structures et des mentalités de la société toute entière. Il passe par l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation, la formation ainsi que la transformation des sociétés rurales. François Perroux (1964, p. 122), quant à lui, définit le développement comme la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire accroître cumulativement et durablement son produit réel global ; le développement se traduit par une hausse du revenu par tête, un accroissement de la ration alimentaire et un meilleur accès aux services de santé et d'éducation.

Le sous-développement, à l'inverse, désigne l'état d'un pays caractérisé par la médiocrité du niveau de vie moyen (traduite notamment par une faible consommation alimentaire, à laquelle s'ajoutent des problèmes de malnutrition et de famine, une faible espérance de vie, un taux encore élevé d'analphabétisme). Ragnar Nurkse (1953), dans sa théorie de la croissance équilibrée, a mis en évidence les cercles vicieux de la pauvreté : la pauvreté engendre de faibles revenus, qui à leur tour limitent l'épargne et l'investissement, ce qui perpétue une faible productivité et, par conséquent, une faible consommation. La rupture de ce cercle vicieux peut être provoquée selon Nurkse par l'apport de ressources extérieures permettant d'accroître le stock de capital technique et donc la productivité, engageant ainsi les pays sur la voie du développement économique.

Développement local

Le développement local désigne un processus participatif visant à améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles d'un territoire donné en mobilisant les ressources locales. Il s'agit d'une approche qui vise à renforcer les capacités d'un territoire à se développer en valorisant ses ressources humaines, naturelles, économiques et culturelles. Mukoko Samba (2024, p. 19) souligne que le développement local repose sur la participation active des acteurs locaux, collectivités territoriales, entreprises, associations citoyennes, et a pour objectifs : (a) créer des emplois durables et diversifier l'économie locale ; (b) renforcer la cohésion sociale et l'inclusion des populations marginalisées ; (c) améliorer la qualité de vie à

travers des services de base (éducation, santé, infrastructures) ; et (d) préserver l'environnement et promouvoir un développement durable.

Méthodologie

L'élaboration de cet article a respecté une rigueur méthodologique permettant de vérifier les hypothèses énoncées. Ainsi, nous avons utilisé une combinaison de méthodes. La méthode structuro-fonctionnaliste nous a permis de comprendre les fonctionnalités du secteur minier et les structures institutionnelles qui encadrent le développement local en RDC, tandis que la méthode systémique nous a aidés à appréhender l'ensemble comme un tout dynamique articulé autour de deux binômes interconnectés : le secteur minier et ses revenus d'une part, le développement des entités locales d'autre part.

Cette étude se fonde sur une analyse documentaire approfondie de différentes recherches traitant des politiques de développement local dans les zones à forte concentration minière dans les pays en développement, et plus particulièrement en RDC. Le corpus analysé comprend les rapports annuels du Ministère des Mines de la RDC (2020-2023), les publications du Cadastre Minier (Rapport CAMI, 2025), les rapports d'organisations internationales sur la gouvernance minière en Afrique, les textes légaux régissant le secteur minier congolais (notamment le Code minier révisé de 2018), les articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture ainsi que les travaux universitaires (mémoires, thèses) portant sur la relation entre exploitation minière et développement local. L'analyse a été menée selon une approche qualitative par catégorisation thématique, qui a permis d'identifier les principales contraintes structurelles et institutionnelles affectant le développement local dans les zones minières.

RESULTATS ET DISCUSSION

Résultats

Le secteur minier et le développement local en RDC

L'analyse documentaire réalisée a permis d'identifier plusieurs contraintes majeures qui entravent la contribution effective du secteur minier au développement local en RDC. Ces contraintes sont regroupées en quatre catégories principales : (a) les défaillances institutionnelles et de gouvernance ; (b) les faiblesses des politiques publiques et des programmes de développement ; (c) les contraintes socio-économiques liées à l'emploi et aux retombées locales ; et (d) les contraintes environnementales et conflictuelles.

Défaillances institutionnelles et de gouvernance

L'analyse révèle que la mauvaise gouvernance locale constitue l'un des obstacles les plus significatifs à la transformation des richesses minières en développement local tangible. Plusieurs facteurs sont identifiés.

La corruption et le coulage des recettes sont régulièrement documentés dans les rapports d'audit. Le Cadastre Minier (CAMI) publie des rapports annuels qui témoignent des difficultés de gestion transparente des droits miniers et des recettes associées. Des études ont montré que des sommes considérables échappent aux circuits officiels, privant ainsi les collectivités locales de ressources essentielles.

L'absence de traçabilité des recettes minières constitue une entrave majeure à l'évaluation de l'impact du secteur sur le développement local. Il est souvent difficile d'établir avec précision quelles fractions des revenus générés par l'exploitation minière sont effectivement reversées aux provinces et aux entités territoriales décentralisées, et comment ces fonds sont utilisés.

La faiblesse des institutions locales en matière de capacité technique et administrative limite leur aptitude à élaborer, mettre en œuvre et suivre des projets de développement intégrant les retombées minières. Le manque de cadres formés à la planification stratégique, à la gestion financière et à l'évaluation des projets aggrave cette situation.

Faiblesses des politiques publiques et des programmes de développement

L'absence de politiques publiques cohérentes en matière de développement local constitue une contrainte structurelle majeure. En RDC, l'absence de politiques publiques clairement définies et effectivement mises en œuvre entraîne une non-prise en considération des axes prioritaires du développement, qui devraient nécessairement être établis par des documents stratégiques nationaux et provinciaux.

Les programmes de développement en RDC présentent des distorsions ayant pour corollaire des contradictions dans les objectifs du développement local. Cette situation tend à affaiblir les différents programmes de développement, surtout au niveau local. Les prévisions en matière de développement, lorsqu'elles existent, établissent des équilibres en matière de dotation des ressources, mais ces équilibres sont souvent rompus par des arbitrages politiques ou budgétaires défavorables aux entités locales.

En outre, l'analyse révèle un manque de vision dans la priorisation des axes de développement. Les stratégies sectorielles sont souvent élaborées sans une coordination

intersectorielle adéquate, ce qui aboutit à des actions dispersées aux effets limités sur les conditions de vie des populations.

Contraintes socio-économiques : emploi et retombées locales

L'analyse socio-économique révèle que l'industrie minière n'est pas suffisamment intégrée dans le circuit économique de la RDC. Cette situation crée un déséquilibre entre les emplois créés et les ressources générées. Peu d'opportunités sont créées pour la main-d'œuvre locale, ce qui a pour effet d'entraîner une baisse de la consommation au niveau local et un rétrécissement du marché local. L'extraction des minerais bruts ne profite pas pleinement au pays d'une manière générale et, plus particulièrement, aux communautés locales.

L'accès très limité des petites et moyennes entreprises locales au marché de la sous-traitance minière constitue un autre facteur d'exclusion. Les contrats de sous-traitance sont souvent attribués à des entreprises extérieures aux provinces minières, privant ainsi les entrepreneurs locaux d'opportunités économiques significatives.

Le manque d'emploi local qualifié est également problématique. Les compétences techniques requises par l'industrie minière moderne sont rarement disponibles localement, ce qui conduit à l'importation de main-d'œuvre qualifiée d'autres provinces ou d'autres pays, limitant ainsi l'impact du secteur sur l'emploi des populations autochtones.

Contraintes environnementales et conflictuelles

La dégradation de l'environnement liée à l'exploitation minière affecte directement les conditions de vie des communautés locales. La pollution des sols et des cours d'eau, la destruction des écosystèmes et les nuisances sonores ont des impacts sanitaires et économiques significatifs sur les populations riveraines, qui voient leurs activités agricoles et de pêche perturbées.

Les conflits entre populations locales et entreprises minières sont fréquents. Ils portent généralement sur l'accès à la terre, les indemnités pour les déplacements forcés, les nuisances environnementales et le non-respect des engagements pris par les sociétés minières en matière de développement communautaire.

La faible application des textes légaux aggrave ces tensions. Le Code minier révisé de 2018, bien qu'il contienne des dispositions intéressantes en matière de développement communautaire, est souvent ignoré ou mal appliqué sur le terrain. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), bien que mentionnée, demeure non contraignante, laissant aux seules initiatives volontaires des sociétés minières le soin de contribuer au développement local.

Discussion

Les résultats présentés ci-dessus confirment largement les hypothèses de recherche initiales. La mauvaise affectation des ressources, l'inadéquation des programmes de développement et la corruption sont effectivement des contraintes majeures qui entravent la contribution du secteur minier au développement local.

Ces résultats s'inscrivent dans le cadre plus large de la littérature sur la « malédiction des ressources naturelles » (resource curse). Sachs et Warner (2001, p. 827) ont montré, à partir d'un échantillon de pays, que ceux qui disposent d'abondantes ressources naturelles tendent à avoir une croissance économique plus lente que les pays moins dotés. L'une des explications avancées est que l'abondance des ressources affaiblit les institutions et favorise la corruption, un phénomène que nos résultats confirment dans le cas spécifique de la RDC.

Auty (1993, p. 1), dans sa formulation initiale de la thèse de la malédiction des ressources, avait déjà souligné que les économies minières sont confrontées à des défis spécifiques en matière de développement durable. La volatilité des prix des matières premières, l'effet d'éviction sur les autres secteurs (Dutch disease) et la concentration des revenus entre les mains de quelques acteurs sont autant de facteurs qui limitent l'impact du secteur sur le développement inclusif.

Au-delà de la thèse de la malédiction des ressources, nos résultats mettent en évidence un facteur spécifique au contexte congolais : la faible effectivité des mécanismes de redistribution prévus par le Code minier. La redevance minière, qui est censée bénéficier aux provinces productrices, n'est souvent pas reversée intégralement ou pas affectée aux projets prioritaires identifiés par les communautés locales. Ce constat rejoint les observations faites dans d'autres pays africains riches en ressources, où l'absence de mécanismes de redevabilité et de contrôle citoyen limite l'efficacité des dispositifs de partage des revenus.

Une autre spécificité congolaise mise en lumière par notre analyse est l'absence d'industrialisation locale des minerais. La quasi-totalité des minerais extraits en RDC sont exportés à l'état brut, ce qui prive le pays de la valeur ajoutée liée à la transformation sur place. L'absence de chaînes de valeur locales limite également la création d'emplois qualifiés et le développement de compétences techniques au sein des populations locales.

Les limites de notre étude méritent d'être soulignées. L'analyse documentaire, bien qu'elle permette d'identifier des tendances générales et des problèmes structurels, ne rend pas compte de la diversité des situations sur le terrain. Les conditions de développement local varient considérablement d'une province minière à l'autre en fonction de facteurs tels que

l'histoire minière, la nature des gisements, le type d'opérateurs présents (industriels vs artisanaux) et le degré de mobilisation des communautés. Des recherches complémentaires, incluant des enquêtes de terrain et des entretiens avec les parties prenantes, permettraient d'affiner notre compréhension des mécanismes concrets à l'œuvre.

Recommandations pour un développement local durable

À la lumière de notre analyse, plusieurs recommandations peuvent être formulées pour renforcer le lien entre l'exploitation minière et le développement local en RDC.

Renforcement institutionnel et gouvernance

Premièrement, il est impératif de renforcer la gouvernance locale en matière de gestion des revenus miniers. Cela passe par l'établissement de mécanismes transparents de collecte, de répartition et d'affectation des redevances minières. La mise en place d'un suivi citoyen des projets financés par ces redevances, associant les organisations de la société civile, contribuerait à prévenir les détournements et à garantir l'effectivité des dépenses.

Deuxièmement, le renforcement des capacités des autorités locales est indispensable. La formation des cadres territoriaux à la gestion des projets, à la planification stratégique, à la passation des marchés publics et au contrôle financier leur permettrait de mieux assumer leurs responsabilités en matière de développement local.

Évolution du cadre juridique et réglementaire

Troisièmement, les instruments légaux et réglementaires doivent évoluer. Le Code minier révisé de 2018, bien qu'il constitue une avancée par rapport aux textes antérieurs, ne tient pas suffisamment compte de l'évolution du secteur minier dans le monde. Il conviendrait d'y intégrer des dispositions plus contraignantes en matière de responsabilité sociétale des entreprises, avec des obligations claires en matière de santé, d'éducation, de protection de l'environnement et des mécanismes d'évaluation des actions menées.

Quatrièmement, la redevance minière doit être effectivement reversée aux entités territoriales décentralisées et son utilisation doit faire l'objet d'un reporting public régulier. Des audits indépendants devraient être menés périodiquement pour s'assurer de la conformité des affectations.

Implication des communautés et diversification économique

Cinquièmement, les communautés locales doivent être systématiquement impliquées dans l'élaboration des plans de développement financés par les revenus miniers. La

participation citoyenne est une condition essentielle pour que les projets répondent aux besoins réels des populations et bénéficient de leur adhésion.

Sixièmement, la promotion de la diversification économique locale est une priorité. Il convient de soutenir les petites et moyennes entreprises locales et l'agriculture afin de réduire progressivement la dépendance exclusive à l'activité minière. Le développement de filières de transformation locale des minerais contribuerait également à créer de la valeur ajoutée et des emplois qualifiés sur place.

Protection environnementale

Septièmement, des mesures contraignantes de protection de l'environnement doivent être instaurées. La réhabilitation des sites miniers après exploitation doit être obligatoire et financée par des provisions constituées dès le début des activités. Le contrôle des émissions et des rejets polluants doit être renforcé, avec des sanctions effectives en cas de non-respect.

CONCLUSION

Cet article a analysé la relation entre le secteur minier et le développement local en République Démocratique du Congo. Il visait à comprendre comment le secteur minier, qui est un secteur porteur de croissance, peut améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les zones d'extraction minière, où les activités économiques tournent autour de ce secteur.

Notre problématique était centrée sur l'identification des principales contraintes qui entravent la planification et la réussite du développement local dans les environnements à forte concentration d'activités minières, ainsi que sur les raisons pour lesquelles le secteur minier ne contribue pas assez efficacement au développement socio-économique des entités locales concernées.

L'analyse documentaire a permis de mettre en évidence plusieurs catégories de contraintes. Sur le plan institutionnel, la mauvaise gouvernance locale, la corruption, l'absence de traçabilité des recettes minières et la faiblesse des capacités des institutions locales sont des obstacles majeurs. Sur le plan des politiques publiques, l'absence de cadres stratégiques cohérents et la distorsion des programmes de développement limitent l'impact des investissements. Sur le plan socio-économique, le manque d'emploi local qualifié et l'accès limité des PME locales à la sous-traitance minière réduisent les retombées économiques. Enfin, les contraintes environnementales et conflictuelles ajoutent une dimension supplémentaire de vulnérabilité pour les communautés riveraines.

Ces résultats confirment en grande partie nos hypothèses de départ. La mauvaise affectation des ressources, l'inadéquation des programmes de développement et de l'environnement, la corruption, le coulage des recettes et le manque d'objectivité sont effectivement des contraintes qui entravent la planification et la réussite du développement socio-économique dans les zones à forte concentration minière. Les recettes minières ne contribuent pas assez efficacement au développement des entités locales en raison de l'inadéquation entre les coûts et les objectifs, du manque de politiques sectorielles et de l'absence de traçabilité des recettes.

Notre étude comporte cependant des limites. L'absence de données de terrain (enquêtes auprès des communautés, entretiens avec les parties prenantes) ne permet pas de rendre compte de la diversité des situations locales. Des recherches futures pourraient utilement combler cette lacune en menant des études de terrain comparatives dans différentes provinces minières de la RDC.

En dépit de ces limites, cet article apporte un éclairage utile sur les obstacles structurels qui freinent la contribution du secteur minier au développement local en RDC. Les recommandations formulées, notamment le renforcement institutionnel, l'évolution du cadre juridique, l'implication des communautés, la diversification économique et la protection environnementale, constituent des pistes d'action concrètes pour les décideurs publics, les entreprises minières et les organisations de la société civile engagés dans la promotion d'un développement local durable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Auty, R. M. (1993). *Sustaining development in mineral economies: The resource curse thesis*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203422595>

Cadastre Minier (CAMI). (2025). *Rapports et statistiques*. <https://cami.cd/rapport/>

Galbraith, J. K. (1996). *The good society: The humane agenda*. Houghton Mifflin Co.

Ministère des Mines de la République Démocratique du Congo. (2022). *Rapport annuel sur les activités du secteur minier en RDC*.

Mukoko Samba, D. (2024, 25 mai). Rivalités mondiales et ressources minières de la RDC : Le rôle des métaux stratégiques dans les dynamiques de pouvoir. *Zoom-Éco*. <https://zoom-eco.net/a-la-une/rivalites-mondiales-et-ressources-minieres-de-la-rdc-le-role-des-metaux-strategiques-dans-les-dynamiques-de-pouvoir-tribune-de-mukoko-samba/>

Nurkse, R. (1953). *Problems of capital formation in underdeveloped countries*. Oxford University Press.

Perroux, F. (1964). *Industrie et création collective : Saint-simonisme du XXe siècle et création collective* (Tome 1). Presses Universitaires de France.

République Démocratique du Congo. (2018). Loi n° 18/001 du 9 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier. Journal Officiel de la RDC.

Sachs, J. D., & Warner, A. M. (2001). The curse of natural resources. *European Economic Review*, 45(4-6), 827-838. [https://doi.org/10.1016/S0014-2921\(01\)00125-8](https://doi.org/10.1016/S0014-2921(01)00125-8)

Academic Editor : Congo Research Papers, RDC

Citation : Jean-Michel KHUWA MABIALA, Jean NDIBU TSHIBASU et Paul MAMPASI NGULU MA MUANDA. (2026). Le secteur minier et la problématique du développement local en République Démocratique du Congo. *Congo Research Papers*, Volume 7, issue 1. pp.4-15.

Copyright : © 2026 par CRP-RDC. Submitted for possible open-access publication under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution license CC BY-NC-ND 4.0.

Conflict of interest : The author has no conflict of interest to declare.

Use of IA: AI tools were used for the linguistic and grammatical editing of this article.